

Architecte des systèmes d'information

RNCP42887 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	326
Formacode(s)	24231, 31038, 31006
Code(s) ROME	M1806, M1802, M1803
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/09/2026
Date d'échéance	30/09/2031

Certificateur(s)

CFA INSTA · SIRET : 50947289000029

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification professionnelle d'Architecte des systèmes d'information s'inscrit dans un contexte de forte transformation numérique des organisations, marqué par la généralisation des services cloud, l'essor de l'intelligence artificielle, le renforcement des exigences de cybersécurité et de protection des données, ainsi que la prise en compte croissante de l'impact environnemental du numérique. Elle répond aux besoins des entreprises privées, des administrations et des sociétés de services numériques qui doivent concevoir, faire évoluer et sécuriser des systèmes d'information complexes, tout en garantissant la continuité d'activité et la qualité de service.

Elle prépare des professionnels à exercer des fonctions d'architecture SI de niveau cadre, au cœur des décisions techniques et stratégiques, en tant qu'architecte des systèmes d'information, architecte d'entreprise, urbaniste SI, architecte technique ou cloud, architecte logiciel ou architecte solution.

Cette certification professionnelle a pour objectif de former des professionnels capables de concevoir, faire évoluer et sécuriser le système d'information d'une organisation, en lien direct avec sa stratégie et les besoins de ses utilisateurs. Elle vise à développer une vision globale permettant de relier enjeux métiers, contraintes techniques, exigences réglementaires et impacts environnementaux, afin de proposer des architectures cohérentes, performantes et responsables. Elle prépare ainsi des architectes en mesure de piloter les projets de transformation du système d'information, d'accompagner les équipes et de contribuer durablement à la continuité d'activité et à la qualité de service de l'organisation.

ACTIVITÉS VISÉES

Identification des besoins et exigences de l'organisation en matière de systèmes d'information

Analyse des évolutions technologiques

Évaluation des choix d'architecture du système d'information en vue d'éclairer la prise de décision

Planification de la conception de l'architecture du système d'information

Conception des solutions de stockage, de traitement et de gestion des données de l'organisation

Conception des interfaces de communication du système d'information

Conception des interfaces utilisateurs

Développement et supervision des plans de tests de l'architecture

Analyse des performances dans une démarche d'optimisation de l'architecture du système d'information

Promotion de l'architecture du système d'information aux utilisateurs

Planification des opérations de maintenance préventive et curative du système d'information

Planification des projets de conception ou d'évolution d'un système d'information

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser le contexte de l'organisation, les systèmes d'information existants et leur architecture (applications, infrastructures, flux de données, services cloud, solutions intégrant des composants d'IA ou d'automatisation...), afin d'identifier les besoins de conception, d'évolution ou de transformation du système d'information.

Analyser les exigences et besoins des utilisateurs et des parties prenantes, en tenant compte des situations de handicap et des usages liés aux outils numériques dans l'organisation (automatisation, IA, impacts sur les conditions de travail...), afin de définir les objectifs du futur système d'information.

Identifier les besoins d'interactions entre les utilisateurs, les applications et les infrastructures du système d'information, afin de modéliser les flux d'échanges de données et les interfaces nécessaires.

Réaliser une veille technologique, en mobilisant des sources spécialisées et fiables, afin d'identifier les évolutions susceptibles d'impacter l'architecture du système d'information (architectures cloud, microservices, solutions de données, technologies d'automatisation/d'IA, pratiques DevOps, solutions d'analyse avancée des données...) et éclairer les choix d'orientation.

Évaluer les avantages et les limites de l'intégration des technologies émergentes dans le système d'information de l'organisation, en analysant leurs impacts sur la performance, la sécurité, la scalabilité et la maintenabilité, ainsi que sur l'empreinte environnementale des infrastructures, afin de formuler des recommandations d'évolution de l'architecture.

Analyser les normes et réglementations applicables au système d'information (sécurité, protection des données, conformité, charte RSE...), afin de garantir leur prise en compte dans l'architecture cible.

Identifier les risques techniques, de sécurité et éthiques associés à l'évolution du système d'information, notamment dans le cadre de l'intégration de solutions d'IA, en analysant les vulnérabilités, les dépendances et les contraintes, afin de définir des mesures de prévention et de sécurisation adaptées.

Évaluer les effets des évolutions de l'architecture du système d'information sur le fonctionnement opérationnel de l'organisation, en analysant leurs impacts sur les processus métiers, les flux de données et les conditions de travail des utilisateurs, afin de sécuriser le fonctionnement opérationnel de l'organisation et la continuité de ses activités.

Comparer les coûts des solutions envisagées aux bénéfices attendus, en s'appuyant sur des critères objectifs (gains de performance, de sécurité, de scalabilité, ROI...), afin d'apprécier leur pertinence technique et économique.

Présenter aux parties prenantes les différents scénarios d'architecture du système d'information, en s'appuyant sur les analyses des risques et de faisabilité réalisées (économique, technique, organisationnelle...), afin de faciliter la prise de décision et de soutenir les arbitrages stratégiques nécessaires.

Traduire les besoins de l'organisation et des utilisateurs du système d'information, y compris en situation de handicap, en exigences fonctionnelles et non fonctionnelles structurées et hiérarchisées, afin de cadrer le périmètre et les attendus de la conception.

Décliner les exigences fonctionnelles et non fonctionnelles en critères d'architecture et de choix technologiques, en intégrant les contraintes de performance, de sécurité, d'interopérabilité et de sobriété, et en comparant les solutions envisageables au regard de leurs bénéfices et risques (maintenabilité, empreinte environnementale...), afin d'orienter les décisions de conception.

Modéliser l'architecture du système d'information, en représentant ses composants, leurs interconnexions et ses principes fonctionnels et de sécurité, à l'aide d'outils de modélisation et de standards d'architecture, afin de garantir sa cohérence, son interopérabilité et son évolutivité.

Élaborer le plan de mise en œuvre de la conception de l'architecture du système d'information, en définissant les orientations, les principes directeurs et les livrables attendus, et en structurant les grandes phases et les ressources associées, afin de garantir la cohérence d'ensemble et l'alignement avec les objectifs de l'organisation

Analyser les caractéristiques des données à stocker et traiter par le système d'information, en évaluant leur volume, leur fréquence d'utilisation et leur niveau de criticité, afin d'identifier les technologies et solutions les plus appropriées. Concevoir la structure de données de l'entreprise, selon les choix techniques et technologies définis (par exemple en matière de mise en place de clusters de serveurs, de réplication des données, de gestion de la sauvegarde et de la récupération des données...), en veillant à sa capacité évolutive en fonction des futurs besoins de l'organisation, afin de permettre leur acquisition, leur gestion et leur visualisation.

Définir le cadre de sécurité du système d'information, en établissant les règles et pratiques relatives à la confidentialité, à l'intégrité, à la disponibilité et à la traçabilité des données, en collaboration avec les autres parties prenantes et dans le respect de la réglementation applicable (RGPD, règles de l'ANSSI...), afin de sécuriser les

données et les usages du SI par les utilisateurs.

Mettre en place des outils de surveillance et de contrôle (automatisés ou non) de l'utilisation des données (outils de surveillance des activités des utilisateurs, de détection des intrusions, d'audit et de reporting...), afin de garantir le respect des politiques de gestion des données.

Modéliser les flux de communication du système d'information, en intégrant les contraintes techniques, les besoins d'échange de données et les modes d'interconnexion entre composants, afin de représenter les interactions et permettre la définition de solutions d'intégration adaptées.

Implémenter les protocoles de communication du système d'information, après les avoir sélectionnés, en s'appuyant sur des standards d'échange de données et des technologies d'intégration et en intégrant des mécanismes de sécurisation et de contrôle des flux, afin de garantir la fiabilité et l'intégrité des échanges de données.

Concevoir des mécanismes d'automatisation et d'industrialisation des déploiements et de l'intégration des composants du système d'information, en s'appuyant sur des pratiques DevOps et des outils spécifiques (pipelines CI/CD, conteneurisation, infrastructure as code...), afin de garantir la fiabilité, la reproductibilité et la rapidité de mise en production des applications.

Créer des wireframes des interfaces utilisateurs du système d'information, en intégrant les exigences fonctionnelles, les principes d'expérience utilisateur (UX), d'ergonomie, d'accessibilité et de sobriété numérique, afin de modéliser les interactions et de concevoir des interfaces adaptées aux usages et aux profils des utilisateurs.

Intégrer les interfaces utilisateurs dans le code source de l'architecture du système d'information, via l'utilisation de langages de programmation spécifiques, afin de permettre aux différents éléments graphiques d'être fonctionnels et correctement présentés à l'écran.

Définir les scénarios de test de l'architecture du système d'information, en identifiant les différents cas d'utilisation du système et les résultats attendus, afin de s'assurer de la conformité du système aux exigences définies.

Élaborer les procédures et scripts de tests de l'architecture du système d'information, en définissant des instructions détaillées pour exécuter chaque scénario, afin de permettre aux équipes en charge de comprendre les exigences et la portée des tests et faciliter leur mise en œuvre.

Identifier les données de test pour chaque scénario de test, en tenant compte des conditions d'utilisation réelles du système d'information, afin de vérifier le comportement de l'architecture dans des conditions proches de l'exploitation réelle.

Superviser l'exécution des tests de l'architecture du système d'information, en pilotant leur déroulement et en contrôlant le respect des procédures établies, afin d'en garantir la fiabilité.

Mettre en place un système de supervision de la performance et de la résilience du système d'information, en s'appuyant sur des outils de monitoring et d'observabilité, automatisés ou non, et sur des indicateurs de performance adaptés, afin d'assurer la continuité et la qualité.

Analyser les données issues des dispositifs de supervision et des résultats des tests du système d'information, en s'appuyant sur des indicateurs pertinents (performance, disponibilité, résilience, empreinte environnementale...) et sur des outils d'analyse avancée, afin d'identifier les anomalies, les risques et les axes d'optimisation de l'architecture du système.

Déterminer les ajustements de l'architecture du système d'information à partir des résultats des tests, en identifiant les évolutions à apporter aux composants techniques et aux configurations du système et en les formalisant sous forme de scénarios d'évolution, afin d'améliorer sa performance, sa sécurité et sa fiabilité.

Mettre en place des actions de formation, notamment en ligne ou à distance, en fonction des besoins des utilisateurs, notamment ceux en situation de handicap, afin de les aider à mieux comprendre et utiliser les fonctionnalités du système d'information et les sensibiliser aux bonnes pratiques/risques d'usage du numérique.

Elaborer des documents et des manuels d'utilisation du système d'information ainsi que sur les procédures de résolution des problèmes courants, en y intégrant des alternatives permettant aux personnes en situation de handicap de se les approprier, afin d'aider les utilisateurs finaux à prendre en main et exploiter le système.

Identifier les opérations de maintenance préventive et curative du système d'information, en tenant compte du contexte spécifique de l'organisation (charte RSE, contraintes organisationnelles...) et des solutions techniques mises en œuvre, afin de réduire les risques de défaillance tout en préservant la continuité des activités.

Superviser les opérations de maintenance et de mise à jour du système d'information, en s'assurant de leur conformité avec les procédures établies et les normes applicables, afin de garantir la qualité des opérations ainsi que la stabilité et la sécurité du système et des usages.

Documenter les opérations de maintenance effectuées, en détaillant les diagnostics, les interventions et les réparations apportées, afin de faciliter la résolution de problèmes futurs et l'évolution du système d'information.

Déterminer les ressources nécessaires au projet (humaines, matérielles, technologiques, financières...), en

s'appuyant sur l'analyse des besoins et en tenant compte des différentes tâches du projet, des risques et des contraintes, afin d'assurer l'atteinte des objectifs.

Elaborer un plan de projet détaillé, en y intégrant, pour chaque phase, les tâches, les ressources associées, les durées estimées, les livrables et résultats attendus des parties prenantes concernées, afin de structurer la mise en œuvre du projet.

Déterminer la méthode de gestion de projet la plus adaptée à son envergure et aux ressources disponibles ou mobilisables, en veillant à tenir compte des besoins spécifiques liés aux situations de handicap et des contraintes organisationnelles rencontrées, afin de permettre une conduite de projet optimale.

Accompagner et orienter les équipes techniques dans la mise en œuvre du projet, notamment dans l'appropriation des solutions numériques et le respect des choix d'architecture et des standards techniques définis, en assurant un rôle d'expertise et de référent technique, afin de garantir la cohérence, la pérennité et la conformité du système d'information.

Assurer la coordination des membres de l'équipe projet, en veillant à la cohérence des interventions avec les orientations techniques et les exigences d'architecture du système d'information, afin de garantir l'atteinte des objectifs fixés.

Diffuser l'information relative au projet auprès de l'équipe, en adaptant les supports et les modalités de communication aux besoins des acteurs, notamment en situation de handicap ou de difficulté, afin de garantir la compréhension des objectifs et de prévenir les risques de désalignement.

Animer les temps d'échange et de travail collectif de l'équipe projet, en facilitant les interactions, la prise de décision et la résolution de problématiques, afin de favoriser l'engagement des parties prenantes et l'avancement du projet.

Gérer les situations de tension ou de conflit lors de la conduite du projet, en s'appuyant sur des méthodes et techniques de gestion de conflit et en tenant compte des enjeux liés aux RPS, afin de maintenir un climat de travail favorable à la réussite du projet.

Suivre l'avancement du projet, en s'appuyant sur des indicateurs de performance et de conformité technique (délais, coûts, qualité, respect des standards d'architecture, exigences RSE...), et sur des outils de pilotage adaptés, afin d'identifier les écarts et de garantir la bonne progression du projet.

Analyser les risques en cours de projet, en évaluant leurs impacts techniques, organisationnels et opérationnels sur les délais, les coûts, la qualité et la cohérence du système d'information, afin de définir et mettre en œuvre des mesures de sécurisation adaptées.

Formaliser des comptes-rendus et des bilans d'avancement du projet à destination des parties prenantes, en s'appuyant sur les outils d'IA, les données de suivi et l'analyse des risques, afin de faciliter la prise de décision et d'engager les actions d'amélioration continue du projet.

Blocs de compétences

RNCP42887BC01 — Analyser les besoins d'une organisation en matière de système d'information

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser le contexte de l'organisation, les systèmes d'information existants et leur architecture (applications, infrastructures, flux de données, services cloud, solutions intégrant des composants d'IA ou d'automatisation...), afin d'identifier les besoins de conception, d'évolution ou de transformation du système d'information.

Analyser les exigences et besoins des utilisateurs et des parties prenantes, en tenant compte des situations de handicap et des usages liés aux outils numériques dans l'organisation (automatisation, IA, impacts sur les conditions de travail...), afin de définir les objectifs du futur système d'information.

Identifier les besoins d'interactions entre les utilisateurs, les applications et les infrastructures du système d'information, afin de modéliser les flux d'échanges de données et les interfaces nécessaires.

Réaliser une veille technologique, en mobilisant des sources spécialisées et fiables, afin d'identifier les évolutions susceptibles d'impacter l'architecture du système d'information (architectures cloud, microservices, solutions de données, technologies d'automatisation/d'IA, pratiques DevOps, solutions d'analyse avancée des données...) et éclairer les choix d'orientation.

Évaluer les avantages et les limites de l'intégration des technologies émergentes dans le système d'information de l'organisation, en analysant leurs impacts sur la performance, la sécurité, la scalabilité et la maintenabilité, ainsi que sur l'empreinte environnementale des infrastructures, afin de formuler des recommandations d'évolution de l'architecture.

Analyser les normes et réglementations applicables au système d'information (sécurité, protection des données,

conformité, charte RSE...), afin de garantir leur prise en compte dans l'architecture cible.

Identifier les risques techniques, de sécurité et éthiques associés à l'évolution du système d'information, notamment dans le cadre de l'intégration de solutions d'IA, en analysant les vulnérabilités, les dépendances et les contraintes, afin de définir des mesures de prévention et de sécurisation adaptées.

Évaluer les effets des évolutions de l'architecture du système d'information sur le fonctionnement opérationnel de l'organisation, en analysant leurs impacts sur les processus métiers, les flux de données et les conditions de travail des utilisateurs, afin de sécuriser le fonctionnement opérationnel de l'organisation et la continuité de ses activités.

Comparer les coûts des solutions envisagées aux bénéfices attendus, en s'appuyant sur des critères objectifs (gains de performance, de sécurité, de scalabilité, ROI...), afin d'apprécier leur pertinence technique et économique.

Présenter aux parties prenantes les différents scénarios d'architecture du système d'information, en s'appuyant sur les analyses des risques et de faisabilité réalisées (économique, technique, organisationnelle...), afin de faciliter la prise de décision et de soutenir les arbitrages stratégiques nécessaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur l'analyse des besoins d'une organisation en matière de système d'information

RNCP42887BC02 — Concevoir l'architecture du système d'information d'une organisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Traduire les besoins de l'organisation et des utilisateurs du système d'information, y compris en situation de handicap, en exigences fonctionnelles et non fonctionnelles structurées et hiérarchisées, afin de cadrer le périmètre et les attendus de la conception.

Décliner les exigences fonctionnelles et non fonctionnelles en critères d'architecture et de choix technologiques, en intégrant les contraintes de performance, de sécurité, d'interopérabilité et de sobriété, et en comparant les solutions envisageables au regard de leurs bénéfices et risques (maintenabilité, empreinte environnementale...), afin d'orienter les décisions de conception.

Modéliser l'architecture du système d'information, en représentant ses composants, leurs interconnexions et ses principes fonctionnels et de sécurité, à l'aide d'outils de modélisation et de standards d'architecture, afin de garantir sa cohérence, son interopérabilité et son évolutivité.

Élaborer le plan de mise en œuvre de la conception de l'architecture du système d'information, en définissant les orientations, les principes directeurs et les livrables attendus, et en structurant les grandes phases et les ressources associées, afin de garantir la cohérence d'ensemble et l'alignement avec les objectifs de l'organisation

Analyser les caractéristiques des données à stocker et traiter par le système d'information, en évaluant leur volume, leur fréquence d'utilisation et leur niveau de criticité, afin d'identifier les technologies et solutions les plus appropriées.

Concevoir la structure de données de l'entreprise, selon les choix techniques et technologies définis (par exemple en matière de mise en place de clusters de serveurs, de réplication des données, de gestion de la sauvegarde et de la récupération des données...), en veillant à sa capacité évolutive en fonction des futurs besoins de l'organisation, afin de permettre leur acquisition, leur gestion et leur visualisation.

Définir le cadre de sécurité du système d'information, en établissant les règles et pratiques relatives à la confidentialité, à l'intégrité, à la disponibilité et à la traçabilité des données, en collaboration avec les autres parties prenantes et dans le respect de la réglementation applicable (RGPD, règles de l'ANSSI...), afin de sécuriser les données et les usages du SI par les utilisateurs.

Mettre en place des outils de surveillance et de contrôle (automatisés ou non) de l'utilisation des données (outils de surveillance des activités des utilisateurs, de détection des intrusions, d'audit et de reporting...), afin de garantir le respect des politiques de gestion des données.

Modéliser les flux de communication du système d'information, en intégrant les contraintes techniques, les besoins d'échange de données et les modes d'interconnexion entre composants, afin de représenter les interactions et permettre la définition de solutions d'intégration adaptées.

Implémenter les protocoles de communication du système d'information, après les avoir sélectionnés, en s'appuyant sur des standards d'échange de données et des technologies d'intégration et en intégrant des mécanismes de sécurisation et de contrôle des flux, afin de garantir la fiabilité et l'intégrité des échanges de données.

Concevoir des mécanismes d'automatisation et d'industrialisation des déploiements et de l'intégration des composants du système d'information, en s'appuyant sur des pratiques DevOps et des outils spécifiques (pipelines CI/CD, conteneurisation, infrastructure as code...), afin de garantir la fiabilité, la reproductibilité et la rapidité de mise en production des applications.

Créer des wireframes des interfaces utilisateurs du système d'information, en intégrant les exigences fonctionnelles,

les principes d'expérience utilisateur (UX), d'ergonomie, d'accessibilité et de sobriété numérique, afin de modéliser les interactions et de concevoir des interfaces adaptées aux usages et aux profils des utilisateurs.

Intégrer les interfaces utilisateurs dans le code source de l'architecture du système d'information, via l'utilisation de langages de programmation spécifiques, afin de permettre aux différents éléments graphiques d'être fonctionnels et correctement présentés à l'écran.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur la conception de l'architecture du système d'information d'une organisation

RNCP42887BC03 — Exploiter l'architecture du système d'information d'une organisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les scénarios de test de l'architecture du système d'information, en identifiant les différents cas d'utilisation du système et les résultats attendus, afin de s'assurer de la conformité du système aux exigences définies.

Élaborer les procédures et scripts de tests de l'architecture du système d'information, en définissant des instructions détaillées pour exécuter chaque scénario, afin de permettre aux équipes en charge de comprendre les exigences et la portée des tests et faciliter leur mise en œuvre.

Identifier les données de test pour chaque scénario de test, en tenant compte des conditions d'utilisation réelles du système d'information, afin de vérifier le comportement de l'architecture dans des conditions proches de l'exploitation réelle.

Superviser l'exécution des tests de l'architecture du système d'information, en pilotant leur déroulement et en contrôlant le respect des procédures établies, afin d'en garantir la fiabilité.

Mettre en place un système de supervision de la performance et de la résilience du système d'information, en s'appuyant sur des outils de monitoring et d'observabilité, automatisés ou non, et sur des indicateurs de performance adaptés, afin d'assurer la continuité et la qualité.

Analyser les données issues des dispositifs de supervision et des résultats des tests du système d'information, en s'appuyant sur des indicateurs pertinents (performance, disponibilité, résilience, empreinte environnementale...) et sur des outils d'analyse avancée, afin d'identifier les anomalies, les risques et les axes d'optimisation de l'architecture du système.

Déterminer les ajustements de l'architecture du système d'information à partir des résultats des tests, en identifiant les évolutions à apporter aux composants techniques et aux configurations du système et en les formalisant sous forme de scénarios d'évolution, afin d'améliorer sa performance, sa sécurité et sa fiabilité.

Mettre en place des actions de formation, notamment en ligne ou à distance, en fonction des besoins des utilisateurs, notamment ceux en situation de handicap, afin de les aider à mieux comprendre et utiliser les fonctionnalités du système d'information et les sensibiliser aux bonnes pratiques/risques d'usage du numérique.

Élaborer des documents et des manuels d'utilisation du système d'information ainsi que sur les procédures de résolution des problèmes courants, en y intégrant des alternatives permettant aux personnes en situation de handicap de se les approprier, afin d'aider les utilisateurs finaux à prendre en main et exploiter le système.

Identifier les opérations de maintenance préventive et curative du système d'information, en tenant compte du contexte spécifique de l'organisation (charte RSE, contraintes organisationnelles...) et des solutions techniques mises en œuvre, afin de réduire les risques de défaillance tout en préservant la continuité des activités.

Superviser les opérations de maintenance et de mise à jour du système d'information, en s'assurant de leur conformité avec les procédures établies et les normes applicables, afin de garantir la qualité des opérations ainsi que la stabilité et la sécurité du système et des usages.

Documenter les opérations de maintenance effectuées, en détaillant les diagnostics, les interventions et les réparations apportées, afin de faciliter la résolution de problèmes futurs et l'évolution du système d'information.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur l'exploitation de l'architecture du système d'information d'une organisation

RNCP42887BC04 — Gérer les projets et la gouvernance technique du système d'information d'une organisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Déterminer les ressources nécessaires au projet (humaines, matérielles, technologiques, financières...), en s'appuyant sur l'analyse des besoins et en tenant compte des différentes tâches du projet, des risques et des contraintes, afin d'assurer l'atteinte des objectifs.

Elaborer un plan de projet détaillé, en y intégrant, pour chaque phase, les tâches, les ressources associées, les durées estimées, les livrables et résultats attendus des parties prenantes concernées, afin de structurer la mise en œuvre du projet.

Déterminer la méthode de gestion de projet la plus adaptée à son envergure et aux ressources disponibles ou mobilisables, en veillant à tenir compte des besoins spécifiques liés aux situations de handicap et des contraintes organisationnelles rencontrées, afin de permettre une conduite de projet optimale.

Accompagner et orienter les équipes techniques dans la mise en œuvre du projet, notamment dans l'appropriation des solutions numériques et le respect des choix d'architecture et des standards techniques définis, en assurant un rôle d'expertise et de référent technique, afin de garantir la cohérence, la pérennité et la conformité du système d'information.

Assurer la coordination des membres de l'équipe projet, en veillant à la cohérence des interventions avec les orientations techniques et les exigences d'architecture du système d'information, afin de garantir l'atteinte des objectifs fixés.

Diffuser l'information relative au projet auprès de l'équipe, en adaptant les supports et les modalités de communication aux besoins des acteurs, notamment en situation de handicap ou de difficulté, afin de garantir la compréhension des objectifs et de prévenir les risques de désalignement.

Animer les temps d'échange et de travail collectif de l'équipe projet, en facilitant les interactions, la prise de décision et la résolution de problématiques, afin de favoriser l'engagement des parties prenantes et l'avancement du projet.

Gérer les situations de tension ou de conflit lors de la conduite du projet, en s'appuyant sur des méthodes et techniques de gestion de conflit et en tenant compte des enjeux liés aux RPS, afin de maintenir un climat de travail favorable à la réussite du projet.

Suivre l'avancement du projet, en s'appuyant sur des indicateurs de performance et de conformité technique (délais, coûts, qualité, respect des standards d'architecture, exigences RSE...), et sur des outils de pilotage adaptés, afin d'identifier les écarts et de garantir la bonne progression du projet.

Analyser les risques en cours de projet, en évaluant leurs impacts techniques, organisationnels et opérationnels sur les délais, les coûts, la qualité et la cohérence du système d'information, afin de définir et mettre en œuvre des mesures de sécurisation adaptées.

Formaliser des comptes-rendus et des bilans d'avancement du projet à destination des parties prenantes, en s'appuyant sur les outils d'IA, les données de suivi et l'analyse des risques, afin de faciliter la prise de décision et d'engager les actions d'amélioration continue du projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur la gestion d'un projet et la gouvernance technique du système d'information d'une organisation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur des services informatiques et du numérique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Architecte des systèmes d'information / architecte d'entreprise / Urbaniste SI

Architecte technique / Architecte système / Architecte cloud

Architecte logiciel / Architecte solution / Responsable architecture logicielle / Architecte IT ou solution architect

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les évolutions réglementaires anticipées entre 2026 et 2030 auront un impact direct sur les activités d'architecture des SI. Elles déplacent les exigences de conformité, de traçabilité, de sécurité et de résilience au cœur même de la conception des architectures SI[1]. Le cadre réglementaire et doctrinal structure donc l'exercice du métier, sans pour autant constituer une réglementation propre de la profession[2]. Enfin, la doctrine « Cloud au centre » fait du cloud un prérequis pour tout nouveau projet numérique de l'État ou toute refonte substantielle d'une architecture applicative existante. Si les textes et référentiels ne créent pas le métier, ils renforcent la valeur économique des activités d'architecture en rendant les arbitrages de sécurité, de conformité, d'hébergement, de continuité et de gouvernance beaucoup plus structurants. Le référentiel de cette certification professionnelle intègre ces impacts[3].

[1] Les contraintes sectorielles renforcent encore cette exigence d'intégration de la conformité dans l'activité.

[2] Le RGPD encadre les traitements de données personnelles. La directive NIS 2 élargit fortement le périmètre des

organisations soumises à des exigences de cybersécurité ; l'ANSSI indique en outre que, depuis le 17 mars 2026, le Référentiel Cyber 6 France (ReCyF) liste les mesures recommandées pour atteindre les objectifs de sécurité fixés par NIS 2. Le règlement DORA s'applique à compter du 17 janvier 2025 dans le secteur financier. La Commission européenne précise que l'AI Act devient applicable, pour l'essentiel, à compter du 2 août 2026. Dans le secteur de la santé, l'Agence du Numérique en Santé indique que 302 acteurs étaient certifiés HDS.

[3] Il prévoit l'analyse des normes et réglementations applicables au système d'information, l'identification des risques techniques, de sécurité et éthiques, et la définition d'un cadre de sécurité. Ainsi, les évolutions réglementaires sont traduites en activités et en compétences observables, évaluables et directement mobilisables en situation professionnelle.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 913 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (19 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	14 615
Jugés difficiles à recruter	46 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X91 — Chefs de projet et directeurs de service informatique M2X93 — Experts et consultants en systèmes d'information

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un niveau 6 en informatique ou scientifique (dans le domaine de l'énergie ou de l'ingénierie numérique)
Pour le passage de la certification il est recommandé d'avoir un bon niveau d'anglais (équivalent niveau B1 au TOEIC)

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Valider l'ensemble des blocs de compétences[1] et présenter un projet de fin d'études sur une problématique d'entreprise.

[1] Pour qu'un bloc soit validé le candidat doit avoir obtenu un minimum de 5 points sur 10.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le Jury de certification est composé, a minima, de deux membres externes au CFA Insta habilités et d'un

représentant du CFA INSTA.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Conformément à l'article D. 6412-6 du Code du travail, le jury : est composé d'au moins deux membres, comprend obligatoirement au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée, est désigné par l'organisme certificateur selon les règles spécifiques à chaque certification, est présidé par un président de jury ayant voix prépondérante en cas de partage égal des voix, assure une représentation équilibrée femmes/hommes, respecte les principes d'impartialité : aucun membre ne doit avoir accompagné le candidat dans sa démarche VAE ; aucun membre ne doit entretenir ou avoir entretenu de relation professionnelle ou personnelle avec le candidat.

Base légale

Date de décision	30/09/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/09/2031
Date de dernière délivrance possible	30/09/2035

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	51	0	77 %	71 %
2024	57	0	94 %	66 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP38413

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Architecte SI - CFA INSTA

: <https://cfa-insta.fr/architecte-si/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42887/>